

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 087014- 076- 11- 01- -2025/12/18-14:22:51
LIMOGES METROPOLE- EAU- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24871931200188	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LIMOGES METROPOLE
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LIMOGES ET AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	43
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	46
A6 - Etat des charges transférées	47
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	48
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	65

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N°3.11 DU 22/11/2024.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 570 558,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	19 570 558,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 933 200,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 933 200,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	35 503 758,00
		35 503 758,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 798 800,00	0,00	4 771 850,00	4 771 850,00	4 771 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 114 872,00	0,00	5 519 147,00	5 519 147,00	5 519 147,00
014	Atténuations de produits	2 541 300,00	0,00	3 416 000,00	3 416 000,00	3 416 000,00
65	Autres charges de gestion courante	30 610,00	0,00	25 010,00	25 010,00	25 010,00
Total des dépenses de gestion des services		12 485 582,00	0,00	13 732 007,00	13 732 007,00	13 732 007,00
66	Charges financières	608 000,00	0,00	524 900,00	524 900,00	524 900,00
67	Charges exceptionnelles	134 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 227 582,00	0,00	14 393 907,00	14 393 907,00	14 393 907,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 389 700,00		759 651,00	759 651,00	759 651,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 385 000,00		4 417 000,00	4 417 000,00	4 417 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 774 700,00		5 176 651,00	5 176 651,00	5 176 651,00
TOTAL		19 002 282,00	0,00	19 570 558,00	19 570 558,00	19 570 558,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	112 800,00	0,00	111 800,00	111 800,00	111 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 611 482,00	0,00	19 093 258,00	19 093 258,00	19 093 258,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion des services		18 749 282,00	0,00	19 230 058,00	19 230 058,00	19 230 058,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 759 282,00	0,00	19 282 058,00	19 282 058,00	19 282 058,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	243 000,00		288 500,00	288 500,00	288 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		243 000,00		288 500,00	288 500,00	288 500,00
TOTAL		19 002 282,00	0,00	19 570 558,00	19 570 558,00	19 570 558,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 888 151,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	715 700,00	0,00	978 700,00	978 700,00	978 700,00
21	Immobilisations corporelles	4 685 000,00	0,00	5 622 000,00	5 622 000,00	5 622 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 625 000,00	0,00	4 053 000,00	4 053 000,00	4 053 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 025 700,00	0,00	10 653 700,00	10 653 700,00	10 653 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 419 000,00	0,00	3 126 000,00	3 126 000,00	3 126 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 419 000,00	0,00	3 126 000,00	3 126 000,00	3 126 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	50 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 494 700,00	0,00	13 854 700,00	13 854 700,00	13 854 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	243 000,00		288 500,00	288 500,00	288 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 265 000,00		1 790 000,00	1 790 000,00	1 790 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 508 000,00		2 078 500,00	2 078 500,00	2 078 500,00
	TOTAL	14 002 700,00	0,00	15 933 200,00	15 933 200,00	15 933 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 933 200,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 883 000,00	0,00	8 841 549,00	8 841 549,00	8 841 549,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 913 000,00	0,00	8 891 549,00	8 891 549,00	8 891 549,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	50 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00

Total des recettes réelles d'investissement	6 963 000,00	0,00	8 966 549,00	8 966 549,00	8 966 549,00
021 <i>Virement de la section d'exploitation (4)</i>	1 389 700,00		759 651,00	759 651,00	759 651,00
040 <i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	4 385 000,00		4 417 000,00	4 417 000,00	4 417 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (4)</i>	1 265 000,00		1 790 000,00	1 790 000,00	1 790 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	7 039 700,00		6 966 651,00	6 966 651,00	6 966 651,00
TOTAL	14 002 700,00	0,00	15 933 200,00	15 933 200,00	15 933 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 933 200,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 888 151,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 771 850,00		4 771 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 519 147,00		5 519 147,00
014	Atténuations de produits	3 416 000,00		3 416 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 010,00		25 010,00
66	Charges financières	524 900,00	0,00	524 900,00
67	Charges exceptionnelles	137 000,00	30 000,00	167 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 387 000,00	4 387 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		759 651,00	759 651,00
Dépenses d'exploitation – Total		14 393 907,00	5 176 651,00	19 570 558,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	258 500,00	258 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 126 000,00	215 000,00	3 341 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	978 700,00	0,00	978 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 622 000,00	0,00	5 622 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 053 000,00	1 575 000,00	5 628 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	75 000,00	0,00	75 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 854 700,00	2 078 500,00	15 933 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 933 200,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	111 800,00		111 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 093 258,00		19 093 258,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00		25 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	52 000,00	258 500,00	310 500,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	30 000,00	30 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		19 282 058,00	288 500,00	19 570 558,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	50 000,00	0,00	50 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 841 549,00	215 000,00	9 056 549,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 387 000,00	4 387 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	75 000,00	0,00	75 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		759 651,00	759 651,00
Recettes d'investissement – Total		8 966 549,00	6 966 651,00	15 933 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 933 200,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 798 800,00	4 771 850,00	4 771 850,00
60222	Produits d'entretien	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60228	Autres fournitures consommables	285 000,00	295 000,00	295 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	80 000,00	70 000,00	70 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	719 000,00	629 300,00	629 300,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	694 750,00	527 100,00	527 100,00
6062	Produits de traitement	820 000,00	860 000,00	860 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	3 600,00	3 500,00	3 500,00
6066	Carburants	90 500,00	90 000,00	90 000,00
6068	Autres matières et fournitures	23 000,00	19 000,00	19 000,00
611	Sous-traitance générale	163 000,00	206 700,00	206 700,00
6135	Locations mobilières	5 500,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	65 500,00	74 750,00	74 750,00
61523	Entretien, réparations réseaux	620 000,00	620 000,00	620 000,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 550,00	16 500,00	16 500,00
6156	Maintenance	92 850,00	127 250,00	127 250,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	4 000,00	4 000,00
618	Divers	81 500,00	84 200,00	84 200,00
6226	Honoraires	1 500,00	3 750,00	3 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 500,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	750,00	750,00	750,00
6248	Divers	300,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	19 000,00	24 000,00	24 000,00
6257	Réceptions	400,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	36 000,00	36 000,00	36 000,00
627	Services bancaires et assimilés	14 000,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 200,00	31 500,00	31 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	33 300,00	33 300,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	242 250,00	194 250,00	194 250,00
6288	Autres	47 000,00	47 000,00	47 000,00
63512	Taxes foncières	78 500,00	78 500,00	78 500,00
6353	Impôts indirects	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	150,00	0,00	0,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	450 000,00	584 000,00	584 000,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 114 872,00	5 519 147,00	5 519 147,00
6331	Versement de mobilité	9 353,86	10 108,72	10 108,72
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 707,61	5 087,51	5 087,51
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 414,75	10 174,52	10 174,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 345 051,96	4 695 697,65	4 695 697,65
6413	Primes et gratifications	192 942,68	209 910,85	209 910,85
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	9 290,49	10 040,23	10 040,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 567,06	171 363,42	171 363,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	261 078,33	282 147,35	282 147,35
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 716,80	4 016,75	4 016,75
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	37 500,00	37 600,00	37 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	82 248,46	82 000,00	82 000,00
014	Atténuations de produits (7)	2 541 300,00	3 416 000,00	3 416 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 014 400,00	50 000,00	50 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	860 000,00	3 315 900,00	3 315 900,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	666 900,00	50 100,00	50 100,00
65	Autres charges de gestion courante	30 610,00	25 010,00	25 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	610,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 485 582,00	13 732 007,00	13 732 007,00
66	Charges financières (b) (8)	608 000,00	524 900,00	524 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	598 000,00	480 000,00	480 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	-5 100,00	-5 100,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	134 000,00	137 000,00	137 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	116 000,00	125 000,00	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 227 582,00	14 393 907,00	14 393 907,00
023	Virement à la section d'investissement	1 389 700,00	759 651,00	759 651,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 385 000,00	4 417 000,00	4 417 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	30 000,00	30 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 385 000,00	4 387 000,00	4 387 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 774 700,00	5 176 651,00	5 176 651,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 774 700,00	5 176 651,00	5 176 651,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 002 282,00	19 570 558,00	19 570 558,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	15 828,09
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	20 928,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 100,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	112 800,00	111 800,00	111 800,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	80 000,00	70 000,00	70 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	9 000,00	9 000,00
64198	Autres remboursements	32 800,00	32 800,00	32 800,00
6459	Rembours de charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 611 482,00	19 093 258,00	19 093 258,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	14 459 224,00	14 919 000,00	14 919 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	3 346 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
704	Travaux	625 500,00	750 000,00	750 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	500,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	31 000,00	31 000,00	31 000,00
7083	Locations diverses	62 000,00	62 000,00	62 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	51 258,00	51 258,00	51 258,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	36 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		18 749 282,00	19 230 058,00	19 230 058,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	52 000,00	52 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	30 000,00	30 000,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	22 000,00	22 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 759 282,00	19 282 058,00	19 282 058,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	243 000,00	288 500,00	288 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	243 000,00	258 500,00	258 500,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		243 000,00	288 500,00	288 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 002 282,00	19 570 558,00	19 570 558,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 570 558,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	715 700,00	978 700,00	978 700,00
2031	Frais d'études	633 700,00	841 700,00	841 700,00
2051	Concessions et droits assimilés	80 000,00	135 000,00	135 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 685 000,00	5 622 000,00	5 622 000,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	3 000,00	625 000,00	625 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	772 000,00	485 000,00	485 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	20 000,00	70 000,00	70 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 710 000,00	3 054 000,00	3 054 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	70 000,00	70 000,00
2155	Outilage industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21561	Service de distribution d'eau	713 000,00	1 002 000,00	1 002 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	70 000,00	25 000,00	25 000,00
2182	Matériel de transport	162 000,00	21 000,00	21 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	115 000,00	130 000,00	130 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	105 000,00	105 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 625 000,00	4 053 000,00	4 053 000,00
2313	Constructions	2 705 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	730 000,00	2 853 000,00	2 853 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	190 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 025 700,00	10 653 700,00	10 653 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équip't Etat	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 419 000,00	3 126 000,00	3 126 000,00
1641	Emprunts en euros	1 128 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	448 000,00	448 000,00	448 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 720 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
1681	Autres emprunts	123 000,00	123 000,00	123 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 419 000,00	3 126 000,00	3 126 000,00
4581120	LIMOGES OP CPTE TIERS N°120 BOUCHES A INCENDIE (6)	50 000,00	75 000,00	75 000,00
4582120	LIMOGES OP CPTE TIERS N° 120 BOUCHES A INCENDIE (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		50 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 494 700,00	13 854 700,00	13 854 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	243 000,00	288 500,00	288 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	243 000,00	288 500,00	288 500,00
139111	Sub. équip't cpte résult. Agence de l'eau	85 000,00	91 000,00	91 000,00
139118	Sub. équip't cpte résult. Autres	2 000,00	16 000,00	16 000,00
13913	Sub. équip't cpte résult. Départements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13914	Sub. équip't cpte résult. Communes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13916	Sub. équip't cpte résult. Autres EPL	1 000,00	1 000,00	1 000,00
139188	Sub. transf cpte résult. P.A.E. des tiers	145 000,00	140 500,00	140 500,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 265 000,00	1 790 000,00	1 790 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	215 000,00	215 000,00	215 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	970 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 508 000,00	2 078 500,00	2 078 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 002 700,00	15 933 200,00	15 933 200,00
+				
				RESTES A REALISER N-1 (10)
				0,00
+				
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)
				0,00
=				
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				15 933 200,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	30 000,00	50 000,00	50 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	5 000,00	50 000,00	50 000,00
13188	des tiers	25 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 883 000,00	8 841 549,00	8 841 549,00
1641	Emprunts en euros	5 163 000,00	7 336 549,00	7 336 549,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 720 000,00	1 505 000,00	1 505 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 913 000,00	8 891 549,00	8 891 549,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
4581120	LIMOGES OP CPTE TIERS N°120 BOUCHES A INCENDIE (5)	0,00	0,00	0,00
4582120	LIMOGES OP CPTE TIERS N° 120 BOUCHES A INCENDIE (5)	50 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		50 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 963 000,00	8 966 549,00	8 966 549,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 389 700,00	759 651,00	759 651,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 385 000,00	4 417 000,00	4 417 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	9 500,00	10 000,00	10 000,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	75 000,00	90 000,00	90 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	2 000,00	2 000,00
28131	Bâtiments	490 000,00	500 000,00	500 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	400 000,00	700 000,00	700 000,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 115 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28155	Outilage industriel	40 000,00	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	900 000,00	900 000,00	900 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	25 000,00	30 000,00	30 000,00
28182	Matériel de transport	165 000,00	190 000,00	190 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	7 500,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 774 700,00	5 176 651,00	5 176 651,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 265 000,00	1 790 000,00	1 790 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	215 000,00	215 000,00	215 000,00
2031	Frais d'études	900 000,00	1 375 000,00	1 375 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 039 700,00	6 966 651,00	6 966 651,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 002 700,00	15 933 200,00	15 933 200,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00	+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)		0,00	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		15 933 200,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202601 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX MOOVEO

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000 000,00
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Avance budget principal	24/11/2023	6 000 000,00	10 450 000,00	0,00	14 150 000,00	1 000 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT EAU 2025/2026	03/10/2025	5 000 000,00	5 000 000,00	10 844,45	0,00	5 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
EAU07	01/01/2019	2 560 998,00	0,00	86 069,90	232 818,00	2 560 998,00
EAU08	01/01/2019	1 505 000,00	1 720 000,00	43 617,82	1 935 000,00	1 505 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		15 065 998,00	17 170 000,00	140 532,17	16 317 818,00	10 065 998,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					23 998 691,24									
1641 Emprunts en euros (total)					17 340 053,24									
EAU02	Société Générale	01/01/2019	28/12/2018	28/03/2019	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	3,691	EUR	T	C	O	A-1
EAU03	Société Générale	01/01/2019	28/12/2018	28/03/2019	780 000,00	F	Taux fixe à 3,81%	3,810	3,863	EUR	T	C	O	A-1
EAU05	CA Corporate & Investment Bank	01/01/2019	31/12/2018	29/03/2019	2 016 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	4,025	EUR	T	C	O	A-1
EAU06	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	25/02/2018	25/02/2019	825 000,00	F	Taux fixe à 4,45%	4,450	4,450	EUR	A	C	O	A-1
EAU11	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	25/11/2018	25/02/2019	76 250,00	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	4,460	EUR	T	C	O	A-1
EAU12	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	01/01/2019	05/11/2018	05/02/2019	93 706,34	F	Taux fixe à 4,23%	4,230	4,230	EUR	T	C	O	A-1
EAU13	Caisse des Dépôts et Consignations	01/01/2019	01/10/2018	01/10/2019	113 050,00	V	Livret A + 1,00%	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
EAU14	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	25/11/2018	25/11/2019	107 466,53	F	Taux fixe à 4,18%	4,180	4,180	EUR	A	P	O	A-1
EAU15	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2019	15/06/2018	15/06/2019	62 421,68	F	Taux fixe à 3,40%	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
EAU16	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	25/06/2018	25/06/2019	47 804,80	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	3,640	EUR	A	P	O	A-1
EAU18	Caisse des Dépôts et Consignations	01/01/2019	01/12/2018	01/02/2019	525 185,68	V	Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	0,154	0,156	EUR	T	X	O	A-1
EAU19	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	25/12/2018	25/03/2019	160 255,79	F	Taux fixe à 0,92%	0,920	0,920	EUR	T	P	O	A-1
EAU21	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2019	30/12/2018	30/03/2019	151 147,78	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	2,000	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
EAU25	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	01/01/2019	05/11/2018	05/02/2019	140 580,08	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	0,671	0,671	EUR	T	P	O	A-1
EAU26	Société de Financement Local	01/01/2019	01/12/2018	01/03/2019	69 000,00	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	4,880	EUR	T	C	O	A-1
EAU27	Société de Financement Local	01/01/2019	01/12/2018	01/02/2019	30 217,86	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
EAU28	Société de Financement Local	01/01/2019	01/04/2018	01/04/2019	41 966,70	V	TAM Postfixé + 0,16%, flooré à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
EAU29	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2019	21/12/2018	25/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	1,270	EUR	T	C	O	A-1
EAU30	Banque Française de Crédit Coopératif	12/12/2019	27/12/2019	25/03/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,50%	0,500	0,500	EUR	T	C	O	A-1
EAU31	Crédit Agricole Centre Ouest	04/07/2022	29/12/2022	30/03/2023	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,53%, flooré à 0,53%	2,714	2,714	EUR	T	C	O	A-1
EAU32	Caisse des Dépôts et Consignations	21/12/2023	04/01/2024	01/04/2024	2 800 000,00	V	Livret A + 0,40%	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
EAU33	Crédit Mutuel Arkea	31/12/2024	31/12/2024	30/12/2025	5 000 000,00	V	Euribor 12m + 0,77%	3,230	3,284	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 658 638,00									
EAU07	CA Corporate & Investment Bank	01/01/2019	17/12/2018	15/03/2019	3 648 638,00	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	3,295	EUR	A	C	O	A-1
EAU08	CA Corporate & Investment Bank	01/01/2019	02/01/2019	17/06/2019	3 010 000,00	V	Euribor 3m + 0,80%	0,490	0,497	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 379 578,06									
1681 Autres emprunts (total)					2 379 578,06									
EAU09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	01/01/2019	30/11/2018	30/11/2019	179 828,06	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
EAU10	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	01/01/2019	14/10/2015	30/11/2017	2 199 750,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 378 269,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 613 856,97					1 495 453,02	446 235,42	0,00	29 332,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 547 858,97					1 047 635,02	328 199,17	0,00	24 383,00
EAU02	N	0,00	A-1	500 000,00	4,99	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	100 000,00	17 065,03	0,00	121,33
EAU03	N	0,00	A-1	360 000,00	5,99	F	Taux fixe à 3,81%	3,810	60 000,00	13 034,96	0,00	95,25
EAU05	N	0,00	A-1	1 134 000,00	9,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	126 000,00	43 731,04	0,00	0,00
EAU06	N	0,00	A-1	300 000,00	3,15	F	Taux fixe à 4,45%	4,450	75 000,00	13 350,00	0,00	8 482,81
EAU11	N	0,00	A-1	33 550,00	5,40	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	6 100,00	1 394,31	0,00	119,03
EAU12	N	0,00	A-1	14 198,10	1,10	F	Taux fixe à 4,23%	4,230	11 358,32	420,41	0,00	18,35
EAU13	N	0,00	A-1	66 500,00	9,75	V	Livret A + 1,00%	2,700	6 650,00	1 795,50	0,00	399,50
EAU14	N	0,00	A-1	27 413,95	1,90	F	Taux fixe à 4,18%	4,180	13 426,39	1 145,90	0,00	56,85
EAU15	N	0,00	A-1	25 392,38	3,45	F	Taux fixe à 3,40%	3,400	6 033,36	863,34	0,00	356,53
EAU16	N	0,00	A-1	22 431,55	4,48	F	Taux fixe à 3,64%	3,640	4 171,36	816,51	0,00	341,57
EAU18	N	0,00	A-1	183 520,81	3,09	V	Euribor 3m + 0,47%, floré à 0,00%	2,484	54 656,11	4 073,34	0,00	520,61
EAU19	N	0,00	A-1	78 025,78	6,23	F	Taux fixe à 0,92%	0,920	12 184,92	675,88	0,00	8,41
EAU21	N	0,00	A-1	82 255,81	7,25	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	10 650,79	1 565,57	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
EAU25	N	0,00	A-1	61 966,50	4,85	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	2,685	11 988,60	1 529,88	0,00	200,14	
EAU26	N	0,00	A-1	55 000,00	27,43	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	2 000,00	2 647,40	0,00	208,35	
EAU27	N	0,00	A-1	5 193,62	1,08	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	2,074	4 137,44	76,44	0,00	3,54	
EAU28	N	0,00	A-1	14 410,51	2,25	V	TAM Postfixé + 0,16%, flooré à 0,00%	2,555	4 611,05	335,42	0,00	158,26	
EAU29	N	0,00	A-1	30 000,00	2,98	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	10 000,00	333,38	0,00	3,53	
EAU30	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,99	F	Taux fixe à 0,50%	0,500	100 000,00	6 812,50	0,00	90,28	
EAU31	N	0,00	A-1	799 999,96	12,00	V	Euribor 3m + 0,53%, flooré à 0,53%	2,544	66 666,68	19 439,15	0,00	0,00	
EAU32	N	0,00	A-1	2 604 000,00	23,02	V	Livret A + 0,40%	2,100	112 000,00	53 383,42	0,00	12 836,98	
EAU33	N	0,00	A-1	4 750 000,00	19,01	V	Euribor 12m + 0,77%	2,976	250 000,00	143 709,79	0,00	361,68	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		4 065 998,00					447 818,00	118 036,25	0,00	4 949,93	
EAU07	N	0,00	A-1	2 560 998,00	10,21	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	232 818,00	78 629,44	0,00	3 362,93	
EAU08	N	0,00	A-1	1 505 000,00	6,46	V	Euribor 3m + 0,80%	2,814	215 000,00	39 406,81	0,00	1 587,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 261 489,81					122 854,89	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 261 489,81					122 854,89	0,00	0,00	0,00	
EAU09	N	0,00	A-1	74 928,37	4,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	14 985,67	0,00	0,00	0,00	
EAU10	N	0,00	A-1	1 186 561,44	10,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	107 869,22	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		17 875 346,78					1 618 307,91	446 235,42	0,00	29 332,93	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 875 346,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A2
A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES		
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €		30/03/021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2031 - Frais d'études (non suivi de réalisation)	5
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5
L	2033 - Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, progiciels, licences)	4
L	2121-21721 - Agencements et aménagements- Terrains nus	20
L	2125-21725 - Agencements et aménagements- Terrains bâties	20
L	2128-21728 - Agencements et aménagements- Autres terrains	20
L	21311STAT-217311STAT - Const de bâtiments d'exploitation (station de traitement et de pompage...)	50
L	21311BAR-217311BAR - Construction de bâtiments d'exploitation (barrages)	100
L	21315-217315 - Constructions-Bâtiments administratifs (locaux administratifs)	50
L	21351-217351 - Instal gales-agenc-aménag const (bâtiments d'exploitation)-(install. Électriques...)	15
L	21355-217355 - Instal gales-agenc-aménag const (bâtiments administratifs)-(install. Électriques...)	15
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15
L	21411-217411 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments exploitation)	20
L	21415-217415 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments administratifs)	20
L	21451-217451 - Instal gales-agenc-aménag construct sur sol d'autrui (bâtiments d'exploitation)	15
L	21455-217455 - Instal gales-agenc-aménag construct sur sol d'autrui (bâtiments administratifs)	15
L	21531-217531 - Réseaux d'adduction d'eau interne (canalisations d'eau brute et d'eau potable)	40
L	2154-21754 - Matériel industriel (nettoyeur HP, compresseur, échafaudage, échelle)	10
L	2155-21755 - Outilage industriel (tronçonneuse, débroussailleuse, tondeuse, conductivimètre...)	10
L	21561-217561 - Mat spéfic d'exploit. service de distrib d'eau (compteur d'eau, pompes, vannes...)	15
L	2157-21757 - Agencements et aménagements matériel, outillage industriels	10
L	2181 - Instal gales-agenc-aménag divers (const dont l'EPCI n'est ni prop, ni affect, ni bénéf MAD)	10
L	2182-21782 - Matériel de transport (véhicules, engins de T P, tracteurs, remorques)	8
L	2183-21783 - Matériel de bureau et matériel informatique (calculatrice, photocopieur, ordinateur)	5
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble classeur)	12
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateurs, appareils photos, magnétoscopes)	8

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		220 010,82	220 010,82	30 000,00	190 010,82
Risques d'exploitation	0,00	15/10/2021	220 010,82	220 010,82	30 000,00	190 010,82
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		220 010,82	220 010,82	30 000,00	190 010,82
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 879 500,00	1 879 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 146 651,00	5 146 651,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 267 151,00	3 267 151,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 879 500,00	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 621 000,00	1 621 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	1 050 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	448 000,00	448 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	123 000,00	123 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		258 500,00	258 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	258 500,00	258 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 146 651,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	5 146 651,00	5 146 651,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	10 000,00	10 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	4 000,00	4 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	90 000,00	90 000,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	1 000,00	1 000,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	2 000,00	2 000,00
28131	<i>Bâtiments</i>	500 000,00	500 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	700 000,00	700 000,00
28141	<i>Bâtiments sur sol d'autrui</i>	2 000,00	2 000,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	1 770 000,00	1 770 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	30 000,00	30 000,00
28155	<i>Outilage industriel</i>	30 000,00	30 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	900 000,00	900 000,00
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	30 000,00	30 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	190 000,00	190 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	100 000,00	100 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	20 000,00	20 000,00
28188	<i>Autres</i>	8 000,00	8 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	759 651,00	759 651,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

DIRECTION DE L'EAU (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	4 771 850,00
60222	PRODUITS D ENTRETIEN	8 000,00
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	295 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	137 800,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	151 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	25 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	300 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	15 500,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	450 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	77 100,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	860 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 500,00
6066	CARBURANTS	90 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	15 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	32 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	50 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	41 700,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	43 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	40 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	34 750,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	40 000,00
61523	RESEAUX	620 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	75 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	15 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	1 500,00
6156	MAINTENANCE	119 250,00
6156	MAINTENANCE	8 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 000,00
618	DIVERS	84 200,00
6226	HONORAIRES	3 750,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 000,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	750,00
6248	DIVERS	3 000,00
6256	MISSIONS	24 000,00
6257	RECEPTIONS	1 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	36 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	9 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	22 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	9 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	33 300,00
62876	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	194 250,00
6288	AUTRES	47 000,00
63512	TAXES FONCIERES	78 500,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	3 000,00
63712	REDEVANCE PERFORMANCE RESEAUX D EAU POTABLE	584 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 519 147,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	10 108,72

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	5 087,51
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	10 174,52
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	4 695 697,65
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	209 910,85
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	10 040,23
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	171 363,42
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	282 147,35
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	4 016,75
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 000,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D ENTREPRISE	37 600,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	82 000,00
014	Atténuations de produits	3 416 000,00
701249	REVERSEMENT A L AGENCE DE L EAU - REDEVANCE POUR POLLUTION D ORIGINE DOMESTIQUE	50 000,00
701269	REVERSEMENT AELB REDEVANCE CONSOMMATION EAU POTABLE	3 315 900,00
706129	REVEREMENT AGENCE EAU - REDEVANCE POUR MODERNISATION RESEAUX COLLECTE	50 100,00
65	Autres charges de gestion courante	25 010,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	15 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	10 000,00
6588	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	10,00
66	Charges financières	524 900,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	480 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-5 100,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	137 000,00
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D EQUIPEMENT	7 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		14 393 907,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 417 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D ACTIF CEDES	30 000,00
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOS INCORP. ET CORPORELLES	4 387 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	759 651,00
Total des dépenses d'ordre		5 176 651,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		19 570 558,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	111 800,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 000,00
6096	RABAIS, REMISE RISTOURNE SUR APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	9 000,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	32 800,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 093 258,00
70111	VENTES D EAU AUX ABONNES	14 919 000,00
701261	REDEVANCE CONSOMMATION EAU POTABLE	3 250 000,00
704	TRAVAUX	750 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	31 000,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	62 000,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	51 258,00
70876	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	10 000,00
70876	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
7588	AUTRES	25 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	52 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D ELEMENTS D ACTIF	30 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		19 282 058,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	288 500,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L EXERCICE	258 500,00
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D EXPLOITATION	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		288 500,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		19 570 558,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

DIRECTION DE L'EAU (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	978 700,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 622 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 053 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° 202601		1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 126 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		13 779 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	288 500,00
041	Opérations patrimoniales	1 790 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 078 500,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		15 933 200,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 841 549,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		8 891 549,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 417 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 790 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	759 651,00
Total des recettes d'ordre		6 966 651,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 933 200,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 120	Intitulé de l'opération : LIMOGES OP CPTE TIERS N°120 BOUCHES A INCENDIE LIMOGES OP CPTE TIERS N° 120 BOUCHES A INCENDIE	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	295 021,80	0,00	75 000,00	75 000,00
4581120 (5)	263 434,67	0,00	75 000,00	75 000,00
4582120 (5)	31 587,13	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	295 021,80	0,00	75 000,00	75 000,00
RECETTES (b)	267 573,49	0,00	75 000,00	75 000,00
4581120 4582120 Financement par le tiers (7)	267 573,49	0,00	75 000,00	75 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	267 573,49	0,00	75 000,00	75 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Part totale (4)	Dont part nette (5) I												
Marchés de partenariat (1)													
			SOUS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
			SOUS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 0000000140 2026/1 EAU - TRAVAUX RESEAUX MOOVEO	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	11 705 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES				IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				C1.1		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		66,00	0,00	66,00	53,60	10,00	63,60
Adjt tech	C	18,00	0,00	18,00	8,80	9,00	17,80
Adjt tech Pal 1CI	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjt tech Pal 2CI	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Agent maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent maîtrise Pal	C	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		67,00	0,00	67,00	54,40	10,00	64,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	2571	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				36 536,30		
Apprenti				36 536,30	A APP-Contrat : Apprenti	A
Technicien Pal 1CI	B	OTR TECH	573	0,00	A Recrutement voie de transfert	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	401	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				36 536,30		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE			C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Limoges Métropole - 19 rue B. Palissy 87031 Limoges Cedex 1 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
Nombre de membres en exercice : 74		
Nombre de membres présents : 58		
Nombre de suffrages exprimés : 67		
VOTES :		
Pour : 67		
Contre : 0		
Abstentions : 0		
Date de convocation : 11/12/2025		
Présenté par (1) le Président du Conseil Communautaire, A Limoges le 17/12/2025		
(1) le Président du Conseil Communautaire,		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session , A Limoges, le 17/12/2025		
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),		
AUREIL - Bernard THALAMY		
BOISSEUIL - Philippe JANICOT		
BONNAC LA COTE - Claude BRUNAUD		
CHAPTELAT - Julie LENFANT		
CONDAT SUR VIENNE - Emilie RABETEAU		
CONDAT SUR VIENNE - Franck DAMAY		
COUZEIX - Gilles TOULZA		
COUZEIX - Martine BOUCHER		
COUZEIX - Monique DELPY		
COUZEIX - Sylvie BILLAT		
COUZEIX - Sébastien LARCHER		
EYJEAUX - Jacques ROUX		
FEYTIAT - Gaston CHASSAIN		
FEYTIAT - Laurent LAFAYE		
FEYTIAT - Marie-Claude BODEN		
ISLE - Gilles BEGOUT		
ISLE - Hélène CUEILLE		
ISLE - Marie LAPLACE		
ISLE - Pascal THEILLET		
LE PALAIS SUR VIENNE - Corinne JUST		
LE PALAIS SUR VIENNE - Denis LIMOUSIN		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
LE PALAIS SUR VIENNE - Ludovic GERAUDIE		
LE VIGEN - Jean-Luc BONNET		
LIMOGES - Amandine JULIEN		
LIMOGES - Catherine MAUGUIEN-SICARD		
LIMOGES - Corinne ROBERT		
LIMOGES - Emile-Roger LOMBERTIE		
LIMOGES - Geneviève LEBLANC		
LIMOGES - Gilbert BERNARD		
LIMOGES - Guillaume GUERIN		
LIMOGES - Gulsen YILDIRIM		
LIMOGES - Ibrahima DIA		
LIMOGES - Isabelle DEBOURG		
LIMOGES - Isabelle MAURY		
LIMOGES - Jamal FATIMI		
LIMOGES - Jean-Marie LAGEDAMONT		
LIMOGES - Jérémie ELDID		
LIMOGES - Laurent OXOBY		
LIMOGES - Marc BIENVENU		
LIMOGES - Marie-Eve TAYOT		
LIMOGES - Matthieu PARNEIX		
LIMOGES - Michel CUBERTAFOND		
LIMOGES - Nadine RIVET		
LIMOGES - Nathalie MEZILLE		
LIMOGES - Nezha NAJIM		
LIMOGES - Olivier DUCOURTIEUX		
LIMOGES - Patricia VILLARD		
LIMOGES - Philippe PAULIAT-DEFAYE		
LIMOGES - Rhabira ZIANI BEY		
LIMOGES - Rémy VIROULAUD		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LIMOGES - Samia RIFFAUD	
LIMOGES - Sarah GENTIL	
LIMOGES - Sarah TERQUEUX	
LIMOGES - Shérazade ZAITER	
LIMOGES - Sylvie ROZETTE	
LIMOGES - Thierry MIGUEL	
LIMOGES - Vincent BROSSE	
LIMOGES - Vincent JALBY	
LIMOGES - Vincent LEONIE	
LIMOGES - Vincent REY	
PANAZOL - Alain BOURION	
PANAZOL - Fabien DOUCET	
PANAZOL - Jocelyne LA VERDURE DELHOUUME	
PANAZOL - Martine TABOURET	
PANAZOL - Pascale ETIENNE	
PEYRILHAC - Claude COMPAIN	
RILHAC-RANCON - François POIRSON	
RILHAC-RANCON - Nadine BURGAUD	
SAINT JUST LE MARTEL - Jöel GARESTIER	
SAINT-GENCE - Serge ROUX	
SOLIGNAC - Alexandre PORTHEAULT	
VERNEUIL SUR VIENNE - Anne-Marie COIGNOUX	
VERNEUIL SUR VIENNE - Pascal ROBERT	
VEYRAC - Jean-Yves RIGOUT	

Certifié exécutoire par (1) le Président du Conseil Communautaire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/12/2025, et de la publication le 23/12/2025

A Limoges, le 23/12/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.